

# A Jean-Moulin, Stop o'p@nne veillera sur le parc informatique

Une mini-entreprise a été créée au lycée Jean-Moulin, composée d'une trentaine d'élèves. Leur mission, veiller au bon fonctionnement des ordinateurs, tout en se formant.

Ils sont en 2<sup>e</sup> année de bac professionnel comptabilité et en terminale SEID (pour Système électroniques industriels et domestiques) : cette trentaine d'élèves figure désormais sur l'organigramme de la mini-entreprise Stop o'p@nne. Le projet est en partie né d'un constat : celui d'une carence au sein du lycée, en terme de maintenance informatique. L'idée fut donc lancée par les enseignants, Géraldine Bienvenu (communication bureautique) et Gaël Gautier (électronique), de joindre l'utile à la pédagogie en montant cette société de dépannage informatique au profit de la cité scolaire. « *Tout est fait dans les conditions réelles* », explique William Bardon, chef de travaux du lycée professionnel, qui suit ce dossier de près. Ainsi, cette SARL (fictive) a bénéficié des conseils

avisés de l'association Icare, qui vient en aide aux créateurs d'entreprise, et rendra visite à un banquier ou encore à un assureur, comme l'aurait fait un porteur de projet dans sa démarche officielle.

## Seize techniciens

Un élève a d'ores et déjà été « nommé » gérant de cette mini-entreprise. Azzédine Ben Bachir aura en charge le suivi de ses équipes techniques, administratives et commerciales. Concrètement, un bureau sera dédié à la société Stop o'p@nne. Enseignants et personnels éducatifs, en fonction de leurs besoins sur les ordinateurs, feront appel au service de maintenance, supervisé par le salarié de l'établissement.

Qu'il s'agisse de réparation, de configuration ou de mise en réseau, celui-ci aura la



Une trentaine d'élèves participe à l'aventure de la mini-entreprise Stop o'p@nne

possibilité de faire appel aux deux équipes de huit techniciens, eux-mêmes encadrés par leur professeur d'électronique. « *On interviendra pendant certaines heures de cours sur ces ordinateurs* ».

## Le savoir pour salaire

Le contexte professionnel sera poussé jusqu'à son paroxysme puisqu'une comptabilité de cette nouvelle activité sera élaborée par les élèves. Seules les factures, et les fiches de paie seront finalement factices. Pour autant, certains élèves ont bien

compris l'intérêt de cette démarche, Azzédine Ben Bachir le premier : « *Notre salaire, ce sera ce qu'on aura appris de cette expérience* ».

En interne, la cité scolaire devrait aussi s'y retrouver, ne serait-ce que par l'arrivée inespérée de ce nouveau service à moindre coût.

Une fois les cadres de cette activité établis, les premières interventions des élèves sur le parc informatique devraient intervenir après les vacances de la Toussaint.

Y.G.